

Lorgies, le 13 février 2017

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous proposons une formation le **mardi 21 mars**, s'adressant aux producteurs de fraises hors-sol.

L'intervenant sera M. Alain Corre, de la société Anaho. Cette société bretonne est spécialisée dans le conseil en production sous serres (tomates, fraises...). Pour plus d'informations → anaho.fr

Programme de la journée :

- La formation débutera à **9h00** par la visite d'une exploitation : La ferme des baies, chez Vincent Delannoy à Mons en Pévèle. 21 rue de Deux Villes.
- Repas à l'estaminet Chez Flavien (5 Grand Place, 59246 Mons en Pévèle)
- Après le repas, plusieurs sujets seront abordés (en salle, chez Vincent Delannoy):
 - Choisir son type de plant : connaître les choix possibles, leurs caractéristiques, les créneaux de production et itinéraires techniques adaptés.
 - Gérer ses plantations programmées pour produire tout au long de l'année: type de plants, variétés, itinéraires techniques.
 - Optimiser la production de fruits: obtenir un bon équilibre calibre/nombre de fruits, avoir des fruits sains et de qualité.

Thème de la formation :

Optimisation de la production de fraises hors-sol.

Durée :

1 journée (7h)

Date et horaires :

Mardi 21 mars 2017
9h-12h30 / 14h-17h30

Lieu :

Mons en Pévèle (59)

Intervenant :

Alain Corre (Anaho)

Animatrice :

Cécile Benoist

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, visite, échanges.

Tarifs :

Pour les adhérents qui sont à jour de leur cotisation et qui sont éligibles VIVEA (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant de solidarité, personnes en parcours à l'installation) la formation est gratuite.

Pour les producteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA (salariés, retraités...), la formation coûte 165 € par jour (remboursement en partie possible par le FAFSEA).

Le prix du repas sera à payer sur place le jour de la formation (21,50€).

ATTENTION :

- **Les participants à la formation doivent assister à toute la journée.**
- **Les personnes qui se sont inscrites pour la journée devront payer leur repas, même en cas d'absence.**

Le nombre de places est limité à 15 personnes maximum.

Les inscriptions se font auprès de Cécile Benoist.

Date butoir pour l'inscription : **vendredi 24 février**

Cordialement,

Cécile Benoist
06.07.36.57.11